



## Rencontre en collaboration avec les Éditions Robert Martin

Lyon, Samedi 24 septembre 2011

En prélude au 1<sup>er</sup> Festival d'Orchestre d'Harmonie de Lyon organisé par François Dru, l'**AFEEV** et les **Éditions Robert Martin** ont proposé deux temps de rencontre et débats au siège des Ed. Robert Martin, 15 rue de Condé 69001 Lyon. Le premier était une rencontre avec Robert Fienga et Thierry Muller autour de leurs œuvres pour Orchestre d'Harmonie avec présentation des dernières partitions, analyses et écoutes des partitions de leur répertoire. Le second temps dénommé « Croisement d'expériences » avait lieu le même jour de 14h30 à 16h.

### « *Croisement d'expériences* »

Participaient à cette table-ronde : François Carry, Yves Cayrol, Christophe Félix, Robert Fienga, Philippe Ferro, Patrick Péronnet, Paul Thévenon, Eric Villevière, Hervé Winckels, des chefs d'orchestre, responsables et musiciens venant d'Annonay, Belleville-sur-Saône, Pierre-Bénite, Région Centre et Valence. **Christophe Félix** accueille les participants au nom des Editions Robert Martin. Il laisse la parole aux trois invités de cette table-ronde : Eric Villevière, Hervé Winckels et Philippe Ferro.

### *Eric Villevière*

Formé au CNSMD de Lyon, **Eric Villevière** est lauréat de la Fondation de France en 1989 et 1<sup>er</sup> prix du Concours International d'ensembles à vents à Strasbourg en 2000. Ses goûts musicaux l'ont conduit dans des directions très diverses. Il est membre durant trois ans de l'orchestre Mosaïques sous la direction de Christophe Coin, corniste remplaçant à l'Orchestre National de Lyon ou à l'Orchestre de Paris. Il a aussi joué et enregistré plusieurs disques avec l'orchestre de jazz de Jean-Marie Machado. Personnalité éclectique, toujours à la recherche de surprises musicales, Eric Villevière a intégré le Concert Impromptu en 2007. En dehors de sa carrière de corniste, titulaire du CA de professeur chargé de direction, il a été pendant dix ans directeur de Conservatoire et dirige l'Ensemble Instrumental de l'Ariège depuis 1997.

### *Hervé Winckels*

**Hervé Winckels** est professeur assistant et spécialisé dans la clarinette basse. Il débute ses études musicales à l'école de musique Saint-Pierre puis rejoint le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens dans la classe de M. Jacques NIOPEL. Après la médaille d'or, il est admis au conservatoire du 9ème arrondissement de Paris où il obtient un 1er prix de Clarinette dans la classe de Philippe Cuper, clarinette solo de l'orchestre de l'opéra de Paris. En parallèle, il étudie la percussion à Amiens avec A.Vaconsin et, entre autres, Michel Gastaud, soliste à l'opéra de Paris. Titulaire du Diplôme d'état de clarinette, il consacre l'essentiel de son activité à l'enseignement tout en maintenant d'autres formes d'interventions. Passionné par la musique d'harmonie et après avoir dirigé l'école de musique pendant plus de 10 ans, Hervé Winckels prend la direction de l'harmonie Saint Pierre (1 ère division) en 1991. Classée en division Honneur en 2004 et avec le soutien des musiciens de l'orchestre, il met en œuvre diverses créations et collaborations artistiques participant à la valorisation de la pratique amateur.

### *Philippe Ferro*

Après avoir effectué ses études musicales aux Conservatoires d'Orléans et Boulogne-Billancourt, **Philippe Ferro** (né en 1967) obtient les plus hautes récompenses au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris dans les classes de flûte, musique de chambre, pédagogie et direction d'orchestre. Ses différentes activités l'amènent à se produire dans la plupart des pays d'Europe, Japon, Chine, Etats-Unis et Vietnam, pays pour lequel il a assuré une mission pédagogique auprès des étudiants du conservatoire de Hanoï en 1997 et 1998. Flûtiste solo de l'Orchestre Poitou-Charentes de 1992 à 2000, il fut également membre du quatuor Arcadie composé de Pierre-Yves Artaud, Arlette et Pierre-Alain Biget.

En tant que chef, il est invité à diriger différentes formations symphoniques telles que l'orchestre de Bretagne, l'orchestre Colonne ainsi que l'orchestre des Universités de Paris. De 2000 à 2008, Philippe Ferro assure les fonctions de Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, et entreprend avec cette formation une large politique discographique avec la parution de dix enregistrements en faveur de compositeurs français (Berlioz, Boutry, Cosma, Dondeyne, Dutilleux, Jolivet, Lancen, Tailleferre...). Il s'investit dans une politique de créations importante en relation avec les compositeurs suivants : Roger Boutry, Jacques Castérède, Henri Dutilleux, Alain Louvier, Michel Merlet (Prix de Rome), Maxime Aulio, Daniel Casimir, Vladimir Cosma, Désiré Dondeyne, Ida Gotkovsky, Fabrice Kastel, Michaël Levinas, Marc Lys, Jérôme Naulais, Mickey Nicolas, Patrice Sciortino, Marc Steckar, Ton That Tiêt, Jean-Philippe Vanbeselaere..., et assure la première audition d'une trentaine d'oeuvres.

Très attaché au répertoire pour instruments à vent, il occupe depuis 1992 le poste de Directeur musical de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre, et obtient avec cette formation en Mai 2004 un 1<sup>er</sup> Prix avec Félicitations du jury 1<sup>er</sup> Nommé au concours international de Strasbourg, ainsi qu'en juillet 2005, une 2<sup>ème</sup> place au 15<sup>o</sup> World Music Contest de Kerkrade (Pays-Bas).

Titulaire de trois certificats d'aptitude aux fonctions de professeur (flûte, chargé de direction et ensembles instrumentaux), il a enseigné la musique de chambre et dirigé les classes d'orchestre au Conservatoire National de la Région de Tours de 1997 à 2000, la flûte au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Orléans de 2008 à 2009.

Il est actuellement professeur de musique d'ensemble (orchestre d'harmonie de 3<sup>e</sup> cycle) au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris et d'initiation à la direction d'orchestre au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris.

Après une présentation succincte de leurs carrières respectives, Philippe Ferro, Eric Villevière et Hervé Winckels ont croisé leurs expériences et leurs regards sur l'Orchestre d'Harmonie contemporain.

**Hervé Winckels** : La dynamique de projet a été salubre pour notre Orchestre d'Amiens. En accord avec les musiciens et leur entourage (les membres de la famille, les amis) il nous été donné de pouvoir réaliser de belles rencontres avec des musiciens et des musiques diversifiées. L'Orchestre d'Amiens a pu travailler avec des jazzmen italiens auteur de musiques festives, des compositeurs (Jerôme Naulais, Jean Christophe Cholet), le quatuor de clarinette Edison, des chefs d'orchestre (Philippe Ferro, Sébastien Billard). De façon plus générale le problème rencontré est celui d'une programmation attractive, cela passe par le choix d'un répertoire ou d'une thématique, des créations diversifiées et des styles ouverts sur de nombreuses esthétiques (accompagnement de chanteur à texte, musique des Balkans, spectacles avec fanfare de rue, etc.)

**Eric Villevière** : Une question doit trouver une place essentielle dans l'action du chef : Vers quoi oriente-t-on nos échanges pour un avenir prospère de l'orchestre d'harmonie ? La « prise en main » d'un orchestre nécessite des qualités personnelles. Elles sont le fait d'un chef, mais aussi d'un président ou d'un conseil d'administration. Il faut nécessairement un meneur, un décideur et un rassembleur. Tout peut être aux mains d'une seule personne « providentielle », mais les tâches sont aussi partageables. En fait le chef d'orchestre doit intégrer l'idée qu'il est un créateur de réseau, « le » porteur de projet.

Les échanges spontanés avec l'assistance permettaient de relever quelques idées fortes.

1) Une polémique existe vis-à-vis de l'édition. Soit qu'elle enferme une pratique instrumentale dans un répertoire stéréotypé, soit qu'elle ne prenne pas les risques pour sortir des « sentiers battus ». Ce débat marque le clivage profond entre producteur (l'éditeur) et le consommateur (orchestre, chef d'orchestre). Abordée par l'AFEEV lors de ses premiers travaux en 2008, la thématique est récurrente. L'éditeur n'est pas philanthrope. Il répond à une demande, à un marché. Dans le même temps, l'éducation culturelle des directeurs musicaux est souvent défailante. Sans curiosité, les répertoires stéréotypés s'entendent aujourd'hui d'un bout du monde à l'autre, sans couleur propre aux nationalités diverses, standardisés et répondant à une « facilité » pour l'orchestre. Au titre de la réflexion, nous pouvons reprendre ce qui fut la conclusion des travaux de 2008.

« S'il y a « crise » de l'orchestre d'harmonie français en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, et inquiétude pour son devenir, nous ne pouvons concevoir qu'elle ne soit à reporter que sur un seul des partenaires-acteurs de son évolution, que ce soit l'éditeur, le facteur d'instrument à vent, le chef d'orchestre, le compositeur, l'orchestrateur, l'associatif, le professionnel ou l'amateur, le média ou le public. Ce serait beaucoup trop simple, réducteur, stérile et peu conforme à la réalité. Nous sommes sûrs que honnêtement chacun sait qu'il y a là des responsabilités partagées et qu'il ne sert à rien de diaboliser des pratiques, des faits ou des hommes sans chercher à trouver des solutions collectives et si possible constructives dans le respect de chacun. »

2) Il doit y avoir de vrais partenariats à construire entre les compositeurs, les interprètes, les éditeurs, mais ceux-ci ne peuvent fonctionner qu'avec un sens aigu de la loyauté des uns vis-à-vis des autres. Le but de l'AFEEV est contenu dans sa devise : « Rencontrer, Découvrir, Transmettre, Diffuser, Conserver ». Ce ne sont pas de vains mots. L'organisation des tables-rondes multiples n'ont obéi qu'à ces principes depuis 2008. La plate-forme d'échange que représentera dans les mois prochains le site internet de l'AFEEV peut contribuer à créer cette synergie.

3) Dans les réseaux de collaboration, le chef d'orchestre se doit de viser l'éducation de ses musiciens à une culture musicale. Il ne faut pas compter sur des évolutions rapides, mais sur le temps long. De ces rencontres naissent régulièrement des appels à se dépasser. Certes, le niveau d'incompétence ne doit pas être mésestimé. C'est par le cahier des charges précis du commanditaire que de graves erreurs peuvent être empêchées lorsque le but est la création musicale. Il n'y a plus « une » culture musicale hégémonique, mais il y a des métissages permanents dans la musique contemporaine. L'orchestre d'harmonie n'est pas destiné à rester un ensemble patrimonial-musée. Le porteur de projet doit pouvoir convaincre le scepticisme des musiciens. La quasi-totalité des expériences menées montrent l'aspect positif de ces pratiques.

4) Les orchestre d'harmonie peuvent être reconnus comme des « classes » de pratique collective en liaison avec les Conservatoires. L'exemple d'Annonay est révélateur, après de nombreuses années de persévérance, il a été établi une passerelle entre le Conservatoire et l'Orchestre d'Harmonie, reconnu et permettant la validation de la pratique collective en fin de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Cycle. Si le phénomène est encore peu commun, il peut se développer à l'image du contenu de schémas départementaux qui ont intégré, comme les directives ministérielles, les pratiques collectives. Les orchestres d'harmonie se doivent d'aller à la recherche de cette légitimité au risque de perdre leurs effectifs et de rester des « musiques exclues ».

5) Le chef d'orchestre, porteur de projet, doit aussi savoir défendre une politique culturelle. Ce n'est pas d'une grande facilité vis-à-vis du monde professionnel qui, lui, sait correspondre et solliciter les financeurs et décideurs et sait l'importance du management. La communication est une clé contemporaine. Elle est multiple et rapide, à l'image de notre société contemporaine et des moyens de communication nouveaux. Ne pas « faire savoir » son existence, ses projets, son expérience, c'est aujourd'hui se condamner à ne pas exister. Le défaut de communication peut devenir mortel.

Les participants à la table-ronde étaient ensuite conviés à terminer la journée par les **concerts présentés à la Bourse du Travail de Lyon**.

L'Orchestre d'Harmonie du Rhône et François Dru organisaient le premier **Festival d'Orchestres d'Harmonie de Lyon**.

Intitulé C'est la reprise ! il a réuni 200 musiciens amateurs et professionnels pour deux concerts exceptionnels présentés par Frédéric Lodéon.

### **17h30 CONCERT 1**

**Jeune orchestre symphonique de Limonest (Direction : Arnaud Caumeil)**

- *Concerto pour percussions* d'E. Séjourné – Création

Attilio Terlizzi : professeur de percussions au Conservatoire national de Lyon

**Musique de la Police nationale (Direction : Jérôme Hilaire)**

- *D'un matin de printemps* de L. Boulanger
- *Suite de l'Oiseau de Feu* d'I. Stravinsky
- *Nocturne de la Symphonie* de P. Fauchet
- *Rhapsodie pour clarinette* de C. Debussy

François Sauzeau : clarinette solo à l'Orchestre national de Lyon

- *Hyperion* de T. Müller

### **19h30 INTERMÈDE VOCAL**

**Chœur Blok'Notes (Direction : Mariette Morel-Wilson)**

### **20h30 CONCERT 2**

**Orchestre d'Harmonie du Rhône (Florent Bonnetain, direction)**

- *Choeur Blok'Notes*
- *Candide Overture* de L. Bernstein
- *West Side Story : Danses symphoniques* de L. Bernstein
- *Une journée dans la vie de M. Pulcini, concerto pour trompette* d'A. Soldh

Christian Léger : trompette solo à l'Orchestre national de Lyon

- *Blue Horizons* de F. Cesarini
- *Danzon n°2* d'A. Marquez

## **FINAL DU FESTIVAL Orchestre d'Harmonie du Rhône**

### **Musique de la Police nationale**

- *Choeur Blok'Notes*

Avec la participation de François Sauzeau, Christian Léger et Attilio Terlizzi

- *Star Wars* de J. Williams
- *Final du concerto pour clarinette n°1* de C. M. von Weber
- *Ouverture 1812* de P. I. Tchaïkovsky

Le festival était animé par **Frédéric Lodéon**